

Le 2 mars 2002

164

DM15

Construction de l'autoroute 30  
de Sainte-Catherine à l'autoroute 15  
par le ministère des Transports

Sainte-Catherine

6211-06-0H5

Secrétaire du BAPE  
Autoroute 30 de Candiac à Ste-Catherine  
575 rue Ste-Amable, bureau 210  
Québec, (Québec)  
G1R 6A6

Sujet : MÉMOIRE - projet de construction de l'autoroute 30  
Candiac à Ste-Catherine

A qui de droit,

Nous aimerions vous faire connaître notre opinion quant à la construction de  
l'autoroute 30 chez nous.

Nous sommes membres de la même famille et nous habitons dans trois des  
quatre villes touchées par ce projet.

Merci de votre attention,

Suzanne Gervais  
Marie-Claude Gervais-Méthot  
Claude Forget

*Suzanne Gervais*  
*Marie-Claude Gervais-Méthot*  
*Claude Forget*

Delson, Qué.

Dianne Gervais  
Robert Gauthier

*Dianne Gervais*  
*Robert Gauthier*

Delson, Qué.

Jeannine Gervais *Jeannine Gervais*  
Delson, Qué.

Lucie Gervais  
France Roberge *Lucie Gervais  
France Roberge*  
Ste-Catherine, Qué.

Lise Gervais  
Steve Quiblat *Steve Quiblat*  
Delson, Qué.

Raymond Gervais  
Christina Faucher *Raymond Gervais  
Christina Faucher*  
St-Constant, Qué.

Nous sommes résidents de la rue Monette à Delson et nous nous opposons à la construction de l'autoroute 30 tracé Nord tel que proposé par le Ministère des Transports. Nous sommes favorables à la construction de l'autoroute 30 sur le tracé Sud dans les terres. Nous appuions le Mémoire ci-inclus.

<u>Signature</u>	<u>Lettres moulées</u>	<u>Adresse</u>
Camille Villiard	CAMILLE VILLIARD	
Jean Lamarche	JEAN LAMARCHE	
Rene Richard	RENE RICHARD	
Filip Moring	FILIP MORING	
Jeanine Moring	JEANINE MORING	
André Moring	ANDRÉ MORING	
Suzanne Lefebvre	SUZANNE LEFEBVRE	
Thérèse Comeau	THÉRÈSE COMEAU	
Marcel Aubé	MARCEL AUBÉ	
Carl ni Phouard		
S. Duclos	CAISLAIRI DUCLOS	
Claudette Duclos	CLAUDETTE DUCLOS	
Jean-Charles Duclos	JEAN-CHARLES DUCLOS	

Signature

Lettres moulées

Adresse

Pierre Desjardins	Pierre Desjardins	
Sylvie Ouellette	Sylvie Ouellette	
J. R. Normand Ouellette	J. R. NORMAND OUELLETTE	
Leopold Lalonde	LEOPOLD LALONDE	
Helene Lalonde	HELENE LALONDE	
Joëlle Gaudet	Joëlle Gaudet	
Marcel Giroux	Marcel Giroux	

## **MÉMOIRE**

### **Projet de construction de l'autoroute 30 De Candiac à Ste-Catherine**

Nous nous opposons à la construction de l'autoroute 30 tracé Nord tel que proposé par le Ministère des Transports. On nous a dit que ça ne changerait rien aux niveaux actuels du bruit et de la pollution : présentement c'est intolérable. La poussière et la pollution salissent nos poumons et nos maisons. Ce n'est pas normal de vivre dans le bruit et la pollution. Ce n'est pas bon pour notre santé physique, morale et mentale !

Nous croyons que faire une autoroute creusée nous amènera beaucoup de frais supplémentaires d'entretien : chargement de la neige, coûts d'entretien des pompes, risques d'inondation en cas de grosses pluies etc... Cette construction nous amènera une augmentation de taxes additionnelles pour les villes pour l'entretien des voies locales bordant l'autoroute et des nouvelles rues pour accéder à ces voies. Nous payons déjà assez de taxes, nous ne voulons pas des nouvelles taxes en plus.

Nous avons toléré cette situation jusqu'à présent : en attendant une amélioration quand l'autoroute 30 serait construite dans les champs comme partout ailleurs où elle passe actuellement. Une autoroute est une voie de contournement, pourquoi la faire passer dans nos villes en les coupant en deux, en détruisant la qualité de vie de notre population, en la faisant vivre dans la poussière, le bruit et les émanations d'essence etc... Pourquoi briser le paysage naturel en creusant l'autoroute en dépression? Pourquoi investir dans des stations de pompage = coûts d'entretien à vie? Ces mêmes pompes, lors de déversements enverraient les produits toxiques dans les rivières et le fleuve. Creuser à côté des rivières et du fleuve que de problèmes inutiles en vue ! Nous ne comprenons pas !

Si un accident majeur ou un déversement toxique arrive : par où pourrions-nous rapidement évacuer? Par où les secours arriveront-ils si tout est bloqué? Longueuil, Brossard et LaPrairie ont 3 grandes routes : la 132, le boul. Taschereau et la 30 = 3 routes alternatives pour évacuer . Tout ce flot de circulation arrive au même endroit chez nous : Quel beau piège en cas de problèmes majeurs !

Lors de la réunion, on nous a avoué que probablement en 2016 on devrait de toute façon construire une autoroute dans les terres car l'augmentation de la circulation nécessitera 2 grandes routes. Pourquoi ne pas la faire immédiatement sur le Tracé Sud ? La construction de l'autoroute 30 sur le tracé Sud se ferait facilement n'ayant pas de contraintes de circulation pendant les travaux. On nous a dit que ça prendrait au plus 2 ans pour la terminer en entier. Ainsi on détournerait plus vite la circulation de transit des camions et des autos qui passent pour se rendre dans les autres régions. On pourrait ensuite plus facilement refaire la 132 en la rendant plus sécuritaire comme un boulevard urbain.

Pour le prix du projet actuel de 178 millions (avec en plus beaucoup des coûts encore non chiffrés car beaucoup d'incertitudes encore) , nous aurions 2 bonnes routes sécuritaires et on augmenterait en même temps la qualité de vie de tous les résidents et de tous les conducteurs. Quand nous achetons 2 produits pour le prix de 1 = nous pensons toujours avoir fait un bon achat.

Au départ la 30 a été construite pour réduire la circulation excessive dans les grands artères de Montréal des véhicules lourds. On veut finir la 30 pour enlever la circulation de 2 500 000 camions dans Montréal qui passent par là pour rejoindre les grands axes routiers dans la province. Pourquoi gâcher la vie des résidents de nos villes en faisant passer ces camions chez nous? Pourquoi ne pas continuer à faire passer l'autoroute 30 dans les terres comme partout ailleurs? Ça circule tellement bien à ces endroits !

Un camion pollue l'air autant que 20 autos et endommage la route autant que le passage de 40 autos.

Le tracé Sud représente des avantages pour tous. Dans le Schéma d'aménagement de 1987 accepté par la MRC et le Gouvernement du Québec on voit une route projetée presque identique au tracé Sud de l'autoroute 30 proposée. Pourquoi ne pas la construire là tout de suite. De toute façon la pression pour développer le secteur domiciliaire fera vendre les terres agricoles, à cet endroit, d'ici quelques années : la 30 pourrait ainsi servir de limite.

Avec le réaménagement de la 132 en boulevard urbain on pourrait sécuriser les déplacements. Les terrains acquis par le Ministère des Transports il y a 30 ans, en bordure de la 132, pourraient être remis aux villes en compensation des taxes non perçues sur ces terrains. Les villes pourraient les vendre à des commerçants ou elles pourraient les aménager en espaces verts. Tous les commerçants actuels pourront augmenter leurs chiffres d'affaires et d'autres commerçants pourront venir s'établir chez nous. Les résidents auront plein de services à deux pas de chez eux et en plus ils auront une meilleure qualité de vie. Tout le monde sera content !